

# L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux, 1, Rue du Marché, 1.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

**ABONNEMENTS & ANNONCES**

Exp. COURVOISIER, rue du Marché, 1  
La Chaux-de-Fonds  
et rue du Collège, 309, Locle.

Arrivée de		GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS												Départ pour																	
1 <sup>er</sup> Juin 1885		1 <sup>er</sup> Juin 1885																													
Locle	5 05	M.	6 50	M.	9 17	M.	1 42	S.	3 20	S.	5 42	S.	8 37	S.	11 20	Locle	4 —	M.	5 50	M.	7 35	M.	9 35	M.	11 55	M.	2 40	S.	6 02	S.	10 25
Morteau	—	M.	9 17	M.	—	M.	—	S.	3 20	S.	5 42	S.	—	S.	11 20	Morteau	4 —	M.	—	M.	—	M.	9 35	M.	—	M.	2 40	S.	6 02	S.	—
Besançon	—	M.	—	M.	9 17	M.	—	S.	—	S.	—	S.	—	S.	—	Besançon	4 —	M.	—	M.	—	M.	9 35	M.	—	M.	2 40	S.	—	S.	—
Neuchâtel	7 23	M.	9 25	M.	—	M.	1 52	S.	—	S.	5 52	S.	10 03	S.	—	Neuchâtel	5 22	M.	—	M.	—	M.	9 25	M.	—	M.	1 52	S.	5 52	S.	8 47
Genève	—	M.	—	M.	—	M.	1 52	S.	—	S.	5 52	S.	10 03	S.	—	Genève	5 22	M.	—	M.	—	M.	9 25	M.	—	M.	1 52	S.	—	S.	—
Bienne	8 42	M.	—	M.	11 47	M.	2 20	S.	—	S.	5 27	S.	10 18	S.	—	Bienne	5 10	M.	—	M.	7 —	M.	10 —	M.	—	M.	3 28	S.	6 45	S.	—
Berne	—	M.	—	M.	11 47	M.	2 20	S.	—	S.	5 27	S.	10 18	S.	—	Berne	5 10	M.	—	M.	7 —	M.	10 —	M.	—	M.	3 28	S.	—	S.	—
Bâle	—	M.	—	M.	11 47	M.	—	S.	—	S.	5 27	S.	10 18	S.	—	Bâle	5 10	M.	—	M.	7 —	M.	10 —	M.	—	M.	3 28	S.	—	S.	—

PRIX D'ABONNEMENT: franco p<sup>r</sup> la Suisse  
1 an, fr. 10; 6 mois, fr. 5<sup>50</sup>; 3 mois, fr. 3.  
Pour l'Etranger le port en sus.  
**PRIX DES ANNONCES**  
10 ct. la ligne ou son espace; prix minimum d'une annonce, 75 centimes.

— LUNDI 12 OCTOBRE 1885 —

**La Chaux-de-Fonds**

**Société sténographique.** — Cours de sténographie, lundi 12, à 8 1/2 h. du soir, au Collège primaire; salle de la 5<sup>e</sup> primaire, N° 6, garçons.

**Fanfare Montagnarde.** — Assemblée générale, lundi 12, à 8 1/2 h. du soir, au local. — Par devoir.

**Union Chorale.** — Répétition, mardi 13, à 9 h. du soir, au Café Kunz, Balance 15.

**Chronique Suisse.**

**Ecole polytechnique fédérale.** — Le budget de 1886 comprendra, à ce qu'on nous dit, un poste très important, destiné à ramener en honneur l'enseignement français complètement négligé. Il n'y a qu'à jeter les yeux sur l'annuaire fédéral et la liste des professeurs pour comprendre que si l'école est en discrédit dans la Suisse romande et probablement aussi au dehors, cela tient à la part dérisoire fait à l'enseignement en langue française.

Le budget de 1886 remédierait à cet état de choses; on ne peut que féliciter le conseil scolaire de s'en être aperçu et le Conseil fédéral d'avoir bien vite accueilli les propositions qui lui ont été faites.

**Les francs-fleurs.** — Nous avons parlé il y a quelques jours de l'arrestation à Bienne de deux escrocs russes venant de Genève, les nommés Kildisch et Schablowski, accusés d'avoir volé 800,000 fr. à la Banque impériale de Russie. Nous apprenons par les journaux de Vienne qu'un troisième complice vient d'être arrêté dans cette ville, où il menait joyeuse vie. C'est un nommé Karck, de Moscou, âgé de 38 ans; il se disait avocat à Nijni-Nowgorod. On a trouvé chez lui une masse de valeurs, obligations, titres, etc., plus des bijoux et brillants ayant une valeur de plus de 50,000 fr.

On signale du reste de Varsovie la fuite d'un nouvel escroc, directeur d'une banque polonaise, le nommé Krezewowski. Il emporte 80,000 roubles.

**Les Suisses en Allemagne et les Allemands en Suisse.** — On écrit de Mulhouse au *Journal de Genève* :

« Les Suisses sont à juste titre fiers de leurs écoles et des connaissances qu'ils peuvent y acquérir, et cependant nous voyons que les examens pharmaceutiques suisses, très compliqués depuis quelques années, sont trouvés insuffisants par les autorités allemandes.

» A partir du 1<sup>er</sup> octobre, toute personne non pourvue d'un diplôme allemand ne peut exercer la profession de pharmacien en Allemagne.

» Le préjudice causé par cette loi à nombre de mes compatriotes m'a engagé à porter ces faits à la connaissance du *Journal de Genève*, dans l'espoir que cette communication sera de quelque utilité en mettant au jour les vexations que subissent quelquefois les Suisses à l'étranger.

» La Suisse est très abondamment pourvue de commis allemands qui y vivent très librement sans se douter qu'ils habitent un pays plus hospitalier que le leur. »

Il est permis d'espérer que le Conseil fédéral fera comprendre au gouvernement de l'empereur Guillaume que la Suisse pourrait bien prendre des mesures sérieuses, pour répondre à celles dont l'empire d'outre-Rhin juge bon d'abreuer la Suisse depuis quelque temps.

**Le comte de Moltke à Ragatz.** — Le comte de Moltke est toujours à Ragatz, d'où il fait des excursions qu'enregistrent soigneusement les journaux saint-gallois. Dimanche dernier, il avait choisi le couvent de Mels comme but de promenade. Grand émoi parmi les capucins lorsque le père gardien vint leur annoncer que le généralissime de l'armée allemande se tenait à leur porte, et qu'il demandait à visiter l'intérieur du cloître.

Ce mémorable événement sera soigneusement relaté dans la chronique monacale par l'Ekkehart du couvent. On assure que, malgré ses soixante-dix ans bien sonnés, le feld-maréchal a conservé toute sa vigueur et la tenue d'un grenadier prussien.

**Conférence monétaire.** — Dans sa séance de vendredi, le Conseil fédéral a examiné la question de l'Union monétaire latine et préparé de nouvelles instructions pour son représentant à Paris. Il va sans dire que ces instructions ne sauraient être livrées à la publicité.

**Nouvelles étrangères.**

**France.** — M. Edouard Hervé, le directeur du *Soleil*, — journal monarchiste de Paris, — l'un des plus éminents journalistes de notre temps, a écrit à l'Académie française pour se présenter au fauteuil laissé vacant par la mort du duc de Noailles. Son élection est assurée.

La réception de M. Joseph Bertrand par M. Pasteur aura lieu dans le courant du mois de décembre, et celle de M. Ludovic Halévy par M. Pailleron, dans les premiers jours du mois de janvier.

A cette époque, l'Académie procédera en outre à une triple élection, en remplacement de MM. Victor Hugo, Edmond About et de M. le duc de Noailles.

— Une rencontre à l'épée a eu lieu vendredi à la frontière belge, entre M. B..., ancien officier de cavalerie, et M. A. L..., très connu à Paris dans le monde des affaires. Le motif de la rencontre était d'ordre tout intime.

A la seconde reprise, M. A. L... a eu la poitrine traversée par l'épée de son adversaire. La mort a été instantanée.

— Un accident est arrivé samedi soir à la gare de Reully. Un train de marchandises, en manœuvrant, s'est engagé, à six heures cinq minutes, par suite d'une fausse direction, sur la voie montante, par laquelle arrivait un train de voyageurs se dirigeant sur Vincennes. La locomotive heurta les wagons en queue du train de marchandises et un choc violent se produisit. Trois wagons de marchandises furent broyés, plusieurs voitures de voyageurs endommagées et six personnes blessées.

**Angleterre.** — Les pertes causées par l'incendie qui a eu lieu à Londres sont évaluées à 250,000 livres sterling (6,250,000 francs) qui se-

ront en grande partie supportées par la Compagnie d'assurances *County office*.

**Etats-Unis.** — L'imprimerie Crocker, à San Francisco, a été détruite par un incendie.

Les pertes s'élèvent à 500,000 dollars (2,500,000 francs). Cinq pompiers ont été tués.

— Les grévistes de la Compagnie des tramways de Saint-Louis ont détruit, vendredi, plusieurs tramways et attaqué les cochers et les conducteurs.

Un homme a été tué par un agent de police. Plusieurs ont été maltraités.

Les commerçants demandent l'établissement d'un compromis entre la compagnie et les grévistes, car la grève porte atteinte au commerce.

**Maroc.** — On mande de Tanger, 8 octobre : « Aujourd'hui, en pleine ville, un Arabe du corps d'artilleurs de Tanger courait dans les rues, armé d'un poignard avec lequel il frappait toutes les personnes qu'il rencontrait.

» Ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on a pu maîtriser ce forcené.

» Il a tué deux personnes et en a très gravement blessé six autres, parmi lesquelles deux Espagnols.

» L'émotion parmi les habitants européens de Tanger est très grande.

» On se plaint vivement ici de ce que les puissances n'exigent pas du sultan, ainsi que cela a été consigné dans les traités, l'établissement d'un service de police qui pourrait assurer la sécurité de la colonie européenne de Tanger. »

**Les élections législatives en France.**

*Résultats officiels du département de la Seine.*

Electeurs inscrits, 563,338; — Votants, 433,990; — Suffrages exprimés, 430,765; — Majorité absolue, 215,383.

Trente-huit députés à élire :

MM. Lockroy	272,650	ELU
Floquet	263,762	ELU
Anatole de la Forge	222,334	ELU
Brisson	215,853	ELU

Voici maintenant les noms des trente-quatre candidats qui, sans réunir la majorité exigée par la loi, ont obtenu le plus grand nombre de voix et figureront nécessairement sur les listes républicaines, au scrutin de ballottage :

MM. Barodet	202,934
Clémenceau	202,543
Allain-Targé	201,632
Raspail	197,590
H. Maret	194,562
Tony Révillon	189,346
Sigismond Lacroix	188,793
E. Lefebvre	188,475
Georges Perin	184,549
Cantagrel	182,361
De Lanessan	180,921
Yves Guyot	171,433
Frébault	159,331
Delattre	159,173
Mathé	157,405
Forest	154,650
Dreyfus (Camille)	153,632
Paul Bert	148,475
Lafont	144,475
Hude	144,337

Brelay.....	44,009
Bourneville.....	435,308
Germain Casse.....	433,655
Roques de Fillol.....	432,912
Basly.....	431,640
H. Rochefort.....	431,535
Laisant.....	426,552
Camélinat.....	421,095
Pichon.....	419,398
Villeneuve.....	419,396
Michelin.....	416,656
Farcy.....	413,090
De Heredia.....	404,954
Passy.....	403,988
Ont obtenu plus de 100,000 voix :	
MM. Spuller.....	403,632
Ranc.....	403,491
Perrocheau.....	401,606
Daix.....	401,478
Greppo.....	401,034
Jules Roche.....	400,206

### Nouvelles des Cantons.

**BERNE.** — De 1875 à 1883, la Banque cantonale bernoise a versé, comme produit net, les sommes suivantes dans la caisse de l'Etat, y compris l'impôt cantonal sur les billets de banque de 1880 à 1883 :

1875	Fr.	498,000»—
1876	»	560,000»—
1877	»	560,000»—
1878	»	520,000»—
1879	»	504,000»—
1880	»	520,000»—
1881	»	730,000»—
1882	»	547,095»10
1883	»	447,885»75

Fr. 4,886,950»85

Cette somme représente pour les 9 années un intérêt de 5 p. cent l'an et un super-dividende de 4 million, ou un intérêt de 4 1/2 p. cent et un super-dividende de 4 1/2 million.

— Depuis quelques jours, M. le colonel divisionnaire Meyer, qui vient de perdre son épouse, est gravement malade. Son état ne laisse pas d'inspirer de l'inquiétude, il a une fluxion de poitrine.

— Vendredi, la femme d'un brave cocher de la ville fédérale maugréait fort, ne pouvant ouvrir la porte de la chambre de son mari, auquel elle adressait dans sa colère des épithètes de circonstance. Enfin la porte cède et la malheureuse femme trouve son mari accroché derrière la porte.

— Une personnalité bien connue à Berne, M. Jæggi, notaire, ancien commandant de bataillon, vient de mourir à Merlingen.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 21

## LES DEUX AMOURS DE THERESE

PAR

— JULES MARY —

— Peut-être serons-nous plus heureux en Algérie, dit-il à Toisoul. Chaque jour qui s'écoule rend nos recherches plus difficiles. Ne perdons pas de temps. Partons.

Cinq jours après, ils débarquaient à Alger.

Il y avait trois ou quatre mois, pas plus, que Toisoul avait abandonné Georges sur les marches de la mosquée de la Pêcherie.

Posée sur un coin de place comme un énorme monolithe de craie, cette mosquée est le premier monument que l'on aperçoit en débarquant, et du pont du navire, Toisoul, du doigt, la montrait au comte préoccupé.

— C'est là, dit-il laconiquement.

Ils y allèrent tout de suite, s'informèrent aux environs, parcoururent toutes les rues, entrèrent dans toutes les maisons européennes, renvoyés de l'une à l'autre par de vagues et insignifiantes indications, s'adressèrent à la police de la ville, à la préfecture, et partout recueillirent la même réponse :

— Nous ne savons pas ce que vous voulez dire.

VIII

Les recherches du comte de Trécourt durèrent plus d'un an. Il parcourut avec Toisoul les trois provinces

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

— On écrit de Neuveville :

« Nos vendanges sont terminées à la satisfaction générale; jeudi soir le plus grand nombre des propriétaires finissaient de rentrer la récolte qui, en qualité, surpassera celle de 1884 et en quantité ne lui est pas inférieure. Le commerce est peu actif : faut-il en chercher la cause dans le prix relativement haut auquel la vendange de la bourgeoise a été vendue? Les propriétaires qui ont encavé eux-mêmes n'ont pas à redouter d'attendre le printemps pour écouler leurs vins. »

**LUCERNE.** — Des voleurs se sont introduits nuitamment chez M. Bucher, agriculteur à Rœmerswyl, et ont dérobé dans un bureau 3400 fr. en billets de banque et 700 fr. en or.

**BALE-VILLE.** — Les *Basler-Nachrichten* recommandent à la charité publique une toute vieille femme que l'on voit errer dans les quartiers extérieurs de Bâle et ramasser les chiffons et les os. Son corps est d'une maigreur effrayante; cette créature doit souffrir souvent de la faim, car on l'aperçoit parfois rongant la viande qui est restée aux os jetés dans les caisses de balayures ou se nourrissant de pommes de terre crues. Ses vêtements sont absolument insuffisants pour la protéger contre la pluie et les intempéries.

Les bonnes âmes charitables de la pieuse Bâle ont là, une fois de plus, la preuve qu'elles feraient mieux de s'occuper un peu moins des petits Chinois et des Indous et un peu plus des pauvres qui tombent d'inanition à leurs portes.

**SAINT-GALL.** — Il a été délivré cette année 322 permis de chasse. Ces permis ont rapporté à l'Etat la jolie somme de 10,000 francs soit plus du double de la valeur de tous les lièvres tués pendant la saison.

**VAUD.** — On va commencer aujourd'hui, lundi, les vendanges dans la plus grande partie de Lavaux. A Vevey et à la Tour-de-Peilz les bans seront levés le mercredi 14 courant. A Corsier, la cueillette sera autorisée dès lundi.

— Dans l'arrondissement de l'état civil de Lucens comptant 44 communes avec passé 3000 âmes de population, il n'y a eu, pendant le mois de septembre, aucun décès.

Ce fait mérite d'être signalé.

— Une dépêche de Panama, parvenue jeudi à Lausanne, dit la *Feuille d'Avis*, annonçait le décès d'un jeune ingénieur, M. Jean Lauffer, occupé depuis plusieurs années à l'entreprise du canal. Profitant d'un congé de semestre, notre concitoyen était venu cet été visiter son pays, sa famille, ses nombreux amis et camarades militaires et de l'école industrielle. De retour au campement de son administration, il a été pris de la fièvre jaune qui l'emportait en moins de six jours.

**VALAIS.** — L'expédition des moutons de la gare

d'Algérie, visitant les villes et les plus infimes bourgades, s'enquérant auprès des autorités civiles et des bureaux militaires.

Personne n'avait entendu parler de l'enfant abandonné.

— Tous les enfants, à cet âge, se ressemblent, leur avait-on dit. Le reconnaîtriez-vous, si on vous le présentait?

A cela, Toisoul avait eu une réponse toute prête, mais cette réponse, il ne l'avait communiquée qu'au comte, son maître :

— Avant d'abandonner les petits, dit-il, j'eus comme le pressentiment que monsieur se repentirait et plus tard chercherait à les retrouver. Alors j'ai tatoué d'un J l'épaule droite de Jacques et d'un G l'épaule gauche de Georges.

Mais cette précaution était inutile; les recherches furent infructueuses.

Les deux hommes revinrent en France et Guy de Trécourt s'enferma à la Marotte, ne voulant plus sortir et craignant de se retrouver en présence de Jeanne, dont la pensée l'obsédait.

La mort de son oncle, qui lui laissait deux millions de fortune, le trouva indifférent.

Un matin, Toisoul entra chez lui.

— Monsieur, dit-il, je viens d'apprendre, à la ferme, que M. Robert Montarlot, après avoir pris un refroidissement à la chasse, venait de mourir, enlevé en trois jours par une phthisie galopante.

Trécourt se dressa, pâle, les lèvres toutes blanches.

— Veuve, murmura-t-il. Elle est veuve!

Et si Toisoul n'était pas sorti après avoir annoncé cette nouvelle, il eût vu son maître qui roulait, évanoui.

Robert était mort sans se douter que la pauvre femme qui avait accepté son nom ne l'avait jamais aimé d'amour, n'ayant pour lui qu'une estime profonde, le respect le plus absolu de son honneur.

La mort de son mari rendait à Jeanne sa liberté.

Gaston, son frère, dont elle avait racheté le crime par son mariage, s'était fait tuer dans le haut-Sénégal: sa honte restait inconnue.

de Sion (Valais) se continue sans interruption et il est probable qu'elle sera, en somme, à peu près égale à celle de l'année dernière. Au 8 octobre, il avait été expédié 1405 fûts contenant 868,250 litres.

### Chronique neuchâteloise.

\* *Exercices de tir obligatoire de 1885.* — A teneur de l'article 7 de l'ordonnance concernant l'encouragement du tir volontaire du 16 mars 1883/26 février 1884, les militaires astreints aux exercices de tir et qui n'ont pas rempli dans une société volontaire de tir les conditions prescrites, sont appelés à paraître complètement équipés aux jours ci-après désignés à Colombier; l'heure d'entrée est fixée à midi.

Bataillon de fusiliers

No 18 élite, 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> compagnie, 20 octobre.	
» 18 » 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> » 21 »	
» 19 » 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> » 22 »	
» 19 » 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> » 26 »	
» 20 » 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> » 2 novembre.	
» 20 » 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> » 3 »	
» 18 landwehr » 4 »	

Compagnies de carabiniers 2, élite et landwehr, 4 »

\* *Cernier.* — Le mauvais temps gêne au succès de la foire qui a lieu aujourd'hui lundi à Cernier. Une cinquantaine de bêtes seulement sont offertes à vendre. Cependant l'animation est grande dans le village à cause de la fête d'inauguration de l'Ecole d'agriculture.

— Hier dimanche, M. le conseiller fédéral Numa Droz a fait une brillante conférence sur la question de l'alcoolisme, dont l'arrêté fédéral sera soumis au peuple le 25 courant. M. Droz a tenu, pendant 2 1/2 heures, ses auditeurs sous le charme de sa parole et il n'est pas un de ses propos qui n'ait été un argument. L'éminent orateur a examiné l'une après l'autre les raisons opposées au projet de loi par ceux qui le combattent. Aucune n'est restée debout devant l'argumentation serrée du conférencier.

### Chronique locale.

\* *Société neuchâteloise de géographie.* — Lundi prochain, la Chaux-de-Fonds recevra pour la première fois les membres de la Société neuchâteloise de géographie, fondée cette année même au Locle.

On ne comprend peut-être pas immédiatement l'utilité d'une Société de cette nature et pourtant elle est réelle. La Société de géographie, par ses réunions et son bulletin vulgarisera les connaissances géographiques et tiendra ses membres au courant des découvertes et des événements; elle fera naître le goût des sciences qui se rattachent

Elle était donc seule et rien ne l'empêchait plus de songer à celui qu'elle aimait.

Six mois après la mort de Robert, elle était revenue s'asseoir sur ce tronc d'arbre, le long de l'étang auprès duquel, une fois déjà, elle avait rencontré le comte de Trécourt.

Le comte ne l'avait pas revue.

A son arrivée, il s'était contenté de lui écrire :

« Jeanne, plaignez-moi! j'avais promis de vous rapporter le bonheur en vous ramenant vos deux enfants, » je manque à ma promesse, j'ai échoué. Jeanne, plaignez-moi! »

Ah! si elle avait pu comprendre ce qu'il y a de désolation dans ce dernier cri, comme elle l'eût maudit, cet homme qu'elle aimait, qu'elle adorait!

— Quel instinct mystérieux poussa Trécourt vers elle, ce matin-là?

Il se trouva soudain devant elle, et tous deux, en silence, se considérèrent longuement, minutieusement, pour ainsi dire.

Le remords avait assombri le visage de Trécourt, traversé d'un pli la blancheur de son front, vieilli le coin de ses yeux.

Jeanne, elle, était toujours séduisante et superbe, bien que sa beauté empruntât je ne sais quoi de majestueux et d'amer, tout à la fois, à ses sévères vêtements de deuil.

Elle tendit les mains au jeune homme :

— Merci, Guy, dit-elle, merci pour ce que vous avez fait!

Comme elle avait pris ses mains, il se dégagea.

Il restait sombre, taciturne, gêné.

Pourtant la passion qui grondait en lui fut plus forte que ses souvenirs, il leva ses yeux sur ce visage qu'il aimait, où il avait vu, tant de fois, dans sa pensée, couler des larmes.

Alors, il n'y tint plus.

Des bouffées de chaleur fiévreuse lui montaient au front.

Le sang, dans ses veines, courait plus vite et plus chaud.

Ses genoux tremblaient, se dérobaient.

(A suivre)



directement à la géographie; elle répandra une foule de notions utiles; elle s'appliquera à instruire nos industriels et nos commerçants sur les pays avec lesquels ils sont en relation et sur ceux qui pourraient leur servir de débouchés; elle renseignera nos compatriotes disposés à émigrer; elle cherchera à développer l'enseignement normal de la géographie dans nos écoles et à perfectionner le matériel destiné à cet enseignement; enfin, elle travaillera à faire la géographie qui n'existe pas encore, la géographie complète, exacte et intéressante du canton de Neuchâtel.

Jusqu'à présent, la Société de géographie compte dans le canton plus de 160 membres; elle est en correspondance avec plus de 30 sociétés analogues de la Suisse et de l'étranger.

Mais la Chaux-de-Fonds ne fournit encore qu'un contingent de quinze membres environ. Ce chiffre n'est pas en rapport avec celui de la population, ni avec la sympathie qu'elle a toujours montrée aux Sociétés neuchâteloises d'instruction mutuelle et d'utilité publique.

C'est pourquoi nous invitons toutes les personnes de la Chaux-de-Fonds qui s'intéressent au développement intellectuel de notre pays à se faire recevoir dans le sein de la Société neuchâteloise de géographie. La qualité de membres fondateurs est accordée aux personnes inscrites jusqu'à lundi et la cotisation annuelle est de fr. 5 seulement. Les dames peuvent faire partie de la Société qui d'ailleurs en compte déjà plusieurs.

On peut annoncer son adhésion chez MM. Zélim Perret-Cartier, Louis Bourquin, avocat, et Ferd. Porchat, rédacteur du *National Suisse*.

(Communiqué.)

\* *Eglise Nationale*. — On nous écrit :

\* M. Gay, — précédemment diacre à la Chaux-de-Fonds, — a donné sa démission de pasteur de l'Eglise Nationale des Eplatures.»

\* *Théâtre*. — Assez jolie salle hier soir, le parterre et les secondes étaient bondés. L'interprétation du mélodrame, *Thérèse* ou l'orpheline de Genève, a été satisfaisante et la deuxième de *La Mascotte* a été enlevée avec entrain.

Le défaut d'espace ne nous permet pas d'en dire plus long aujourd'hui.

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE**

(BUREAU CENTRAL MÉTÉOROLOGIQUE DE FRANCE)  
au 11 octobre.

La zone des basses pressions s'est déplacée vers l'est; elle s'étend ce matin de la Baltique à l'Italie.

La température continue à baisser sur l'ouest de l'Europe. Le thermomètre marquait ce matin 4° à Moscou, 8° à Paris, 12° à Biarritz et à Nice et 21° à La Calle.

En France, les pluies ont encore été plus fortes. Elles vont continuer dans l'est, tandis que le temps se met à l'éclaircie dans l'ouest.

**Dernier Courrier.**

*Langnau, 12 octobre.* — La réunion de la Société bernoise d'utilité publique a discuté la question de l'alcool. Orateurs : MM. Kummer, Berger, Schärer et Schwab. Il a été décidé de répandre la brochure en faveur de l'acceptation.

*Vienne, 11 octobre.* — Un télégramme de Philippopoli annonce que la publication officielle de l'union de la Bulgarie et de la Roumélie a été sanctionnée par le sultan.

La joie est immense dans les pays réunis.

*Paris, 12 novembre.* — L'entente de tous les groupes du parti républicain pour le scrutin de ballottage ne fait plus de doute.

**ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS**

Du 5 au 11 octobre 1885.

(Recensement de la population en janvier 1885 :  
24,108 habitants.)

**Naissances.**

Juliette-Angèle, fille de Jules-Emile Ding, Fribourgeois.  
Camille, fils de Charles-Edouard Gindraux, Neuchâtelois.  
Charles, fils de Jules Favre-Bulle, Neuchâtelois.  
Sophie-Elisa, fille de Jean Vögeli, Schaffhousois.  
Albertine-Emilie, fille de Albert Mœgli, Bernois.  
Paul-Aly, fils de Charles-Numa Schindler, Bernois.  
Emile, fils de Friedrich Dressel, Badois.  
Jeanne-Marguerite, fille de Paul-Emile Eschlimann, Bernois.  
Jeanne-Emma, fille de Frédéric-Emile Guyot, Neuchâtelois.  
Marie-Irma, fille de Zélim-Edouard Glauser, Bernois.

**Promesses de mariage.**

Jacob Vogt, horloger, Argovien, et Emma Schædeli, horlogère, Bernoise.  
Johann-Edouard Brunner, tailleur, St-Gallois, et Elisabeth Balsiger, horlogère, Bernoise.  
Paul-Jules Schmitt, typographe, Alsacien, et Lisetta Muller, tailleuse, Appenzelloise.  
Alexandre Schafroth et Maria-Bertha Affolter, les deux horlogers et Bernois.  
Claudius-Albert-Auguste Barberat, ouvrier en pièces à musique, Genevois, et Louise-Amélie Jeanrenaud, justifieuse de pièces à musique, Neuchâteloise.  
Ephraïm Dreyfus, marchand de chevaux, et Laure Dreyfus, sans profession, les deux Français.

Henri-Auguste Wenker, horloger, et Henriette Citerlet, tailleuse, les deux Bernois.

Karl-Moritz Deytard, commis, Vaudois, et Elisabeth née Lenoir, divorcée d'avec Georges-Albert Niestlé, professeur de chant, Neuchâteloise.

Jean-Valentin Dietrich, faiseur de pendants, et Olga Vogel, finisseuse de boîtes, les deux Bernois.

**Mariages civils.**

Henri-Gustave Vuitel, tapissier, Neuchâtelois, et Elise-Cécile Bosch, repasseuse, Wurtembergeoise.

Julien-Auguste Péquignot, divorcé de Marie-Constance Péquignot née Cattin, et Gèneveuse-Lina Juillerat, les deux horlogers et Bernois.

Georges Baumann, architecte, Argovien, et Marie-Ermence-Amélie Jeannoutot, sans profession, Française.

Louis Rauschert, boulanger, Vaudois, et Bertha Fuchs, sans profession, Bernoise.

Georges-Emile Huguenin-Virchoux, mécanicien, et Angèle Berthoud-dit-Gallon, horlogère, les deux Neuchâtelois.

Paul-Emile Perret-Gentil, monteur de boîtes, Neuchâtelois et Bernois, et Cécile-Hortense Perrenoud, horlogère, Neuchâteloise.

**Décès.**

15563 Marguerite Degoumois, née le 28 septembre 1885, Bernoise.

15564 Alexis Cornu, né le 8 septembre 1885, Neuchâtelois.

15565 Joseph-Xavier-Ladislas Altermatt, époux de Antoinette Bourquin née Enay, fabricant d'horlogerie, né le 27 juin 1828, Soleurois.

15566 Un enfant du sexe masculin né-mort, à Georges-Henri Lenhardt, Neuchâtelois.

15567 Esther Caille, marchande de légumes, née le 19 avril 1854, Française.

15568 Louis-Georges Vögeli, né le 17 septembre 1879, Schaffhousois.

15569 Jeanne-Adrienne Borne, née le 14 juillet 1885, Française.

15570 Sébastien Blicke, veuf de Rosina née Rædlé, né le 17 janvier 1804, Prussien.

**Ephémérides, 1885**

*Lundi 12 oct.* Lev. du sol. 6 h. 17; couch. 5 h. 15.

1531. — Mort de Zwingli, à la bataille de Cappel.

*Mardi 13 oct.* Lev. du sol. 6 h. 18; couch. 5 h. 13.

1605. — Mort de Théodose de Bèze, âgé de 86 ans.

**Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, nous les prions de bien vouloir nous aviser immédiatement de toute irrégularité dans la réception du journal.**

Imp. A. COURVOISIER. — Chaux-de-Fonds.

**ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE**

Réunion publique mensuelle, **Mercredi 14 Octobre**, à 8 heures et demie du soir, à l'Oratoire. 5294-2

M. L. BOST, pasteur à BOUFARIK, parlera du protestantisme en Algérie.

**Dépôt de VÉRITABLES DENTELLES DE LAINE** en toutes nuances et largeurs

pour robes et vêtements, à des prix excessivement bas. — A la même adresse, toiles fil et coton, trousseaux confectionnés et broderies à la main. 5126-3

**Veuve BLOCH**

— 1, Place de l'Hôtel-de-Ville, 1 —

**Mercerie, Lingerie et Broderies**

Nous avons l'honneur d'informer le public qu'à partir de ce jour nous remettons à M<sup>lle</sup> Emma Faure la suite de notre magasin de mercerie et broderies, etc.

En remerciant notre clientèle, nous la prions de reporter sur notre successeur la confiance qu'elle a bien voulu nous accorder.

Chaux-de-Fonds, Octobre 1885.

**Sœurs Etienne.**

En se référant à l'article ci-dessus, M<sup>lle</sup> EMMA FAURE se recommande aux personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance et les prévient qu'au magasin de M<sup>mes</sup> Sœurs Etienne est joint le **Dépôt de lingerie confectionnée de la maison Zuberbühler de Zurzach.** 5178-1

**— Monnaies —**

A vendre, quelques monnaies suisses, écus, etc. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 5264-2

**FABRIQUE DE CANONS OLIVES**

OR pour mises à l'heure 5252-4

Or sur argent

Or sur métal

Plaqué or

ARGENT

ARGENT sur MÉTAL

en tous titres et

toutes couleurs

**A. Schwaab & Ullmann**

22, Rue Fritz Courvoisier, 22

**CHAUX-DE-FONDS**

Prix-courant et échantillons sur demande.

MÉTAL

DARDENNES

BRONZE

d'Aluminium

CHARNIÈRES

or, argent, métal.

**NOUVEAUTÉ G<sup>s</sup> QUARTIER-JOURNIAC BON MARCHÉ**  
QUALITÉ 13, Balance 13, Chaux-de-Fonds GARANTIE

a l'avantage d'attirer la bienveillante attention de son honorable clientèle sur le bel assortiment de

**Parapluies**

qu'il vient de recevoir. — Voir l'étalage.

Par suite d'une convention passée avec une importante fabrique, je puis livrer des marchandises **premier choix, haute nouveauté, qualité garantie, à des prix défiant toute concurrence.**

Tous les lundis j'expédie à la fabrique les recouvrements et les rhabillages de parapluies en tous systèmes que l'on veut bien me confier. 5234-21

**Enchères publiques**

Il sera vendu aux enchères publiques, le **Mercredi 14 Octobre 1885**, dès les 10 heures du matin, devant la Brasserie Bornois, une pièce de **vin rouge**, contenant environ 230 litres, quelques objets mobiliers et des outils de boucher. 5263-1

Greffé du Tribunal.

**COMESTIBLES**

Au magasin de **E. SCHWEIZER**  
5, Rue Neuve, 5

**Harengs frais et marinés, Saucissons de Francfort, et Caviar.** 5293-1

**Cave Rue Neuve 9**

**MOUT d'Auvernier**

premier choix 5188-3

à 50 centimes le litre.

**A LOUER**  
de beaux logements.

S'adresser en l'Etude de M. L. Lamazure, notaire et avocat à La Chaux-de-Fonds. 5207-1

**Boucherie WUTHRICH**

vis-à-vis de l'Hôtel-des-Postes à vendre dès aujourd'hui:

Porc frais et fumé . . . fr. 1» — le 1/2 k.  
Saucisse à la viande porc » 1» — id.  
Saucisse au foie . . . » 0»80 id.  
Saindoux fondu, 1<sup>re</sup> qual. » 0»90 id.  
Graisse de bœuf . . . » 0»50 id.

Tous les Mercredis et Samedis, saucisse à rôtir » 1» — id.  
Choucroute de Strasbourg » 0»35 id.

Chaque jour, bœuf, veau et mouton de première qualité

**2° d'escompte au comptant ou fin du mois.**

Se recommande à sa bonne clientèle et au public en général.

5061-2 **Jean Wuthrich.**

**Lingère**

Une demoiselle, connaissant bien la profession de lingère, se recommande au public et aux magasins, soit pour de l'ouvrage à la maison, soit en journées. — Travail prompt, soigné et prix modérés. S'adresser rue de la Place d'armes 15, au rez-de-chaussée, à droite. 5114-3

**Municipalité des Eplatures**

Les registres civiques, mis à jour à l'occasion de la votation du 25 octobre, peuvent être consultés chez le Secrétaire municipal, dès le 15 courant. 5315-3  
Eplatures, le 12 octobre 1885.

**MAGASIN DE MODES  
ROBERT HALDY**

Rue Jaquet-Droz, 28

Assortiment complet de **cha-peaux d'hiver**, joli choix de modèles haute nouveauté.  
Se recommande. 5329-3

**THÉ POPPÉ**

pectorale et rafraîchissant  
ANTISPASMODIQUE ET ANTIGLAIREUX  
Fr. 1 la boîte.

Arrêter la toux, enrayez les douleurs qui envahissent la poitrine, guérir comme par enchantement la grippe et tant d'autres affections dont l'origine engendre de graves maladies, suspendre promptement les accidents de l'asthme et de toutes espèces d'irritation des Bronches, prévenir le délabrement des voies digestives, dissoudre les glaires, telles sont les propriétés essentielles du THÉ POPPÉ. (H 15 X)

DÉPÔT GÉNÉRAL, pharmacie F. Poppé, à Genève, et dans les pharmacies et drogueries; à la Chaux-de-Fonds: Pharmacies Bonjour, Bech, Gagnebin, Parel et Perret; au Locle: Ph<sup>ie</sup> Theis. 5311-52

**CERCLE MONTAGNARD**

Mout d'Auvernier 53:8-3

à 70 ct. le litre, pour emporter

Une personne pouvant disposer d'un capital, cherche la reprise d'un commerce quelconque, donnant un revenu assuré.  
Adresser les offres aux initiales D. R., poste restante Chaux-de-Fonds. 5273-2



IMMENSE CHOIX DE

**Laines à tricoter**

toutes qualités et toutes nuances  
à des prix exceptionnels.

**NOUVELLE LAINE POUR JUPONS**  
15 fils, à fr. 5.50 la livre. 5314-3

**BRICELETS**

Madame veuve Laplace a l'avantage d'annoncer à l'honorable public ainsi qu'à sa bonne clientèle qu'elle a établi un troisième dépôt pour la vente de ses bricelets chez M. Zingg-Berton, rue du Versoix, n° 1. 5227-2

Au magasin de

**COMESTIBLES**

E. SCHWEIZER

5, RUE NEUVE, 5  
Reçu: 5230-3

Fromage de Brie  
Roquefort

Camembert

Gervais

Concombres au sel.

**Bonne pension bourgeoise**

chez M<sup>me</sup> HELBLING

5, Rue du Puits, 5  
5326-3

**RHABILLAGES**

de montres, gros et petit volume, pendules et régulateurs, sont réparés et nettoyés, chez M. Jean Leuba, rue du Puits 29.  
= Ouvrage garanti. = 5229-2

— Lundi 12 Octobre, ouverture de la nouvelle —

SPECIALITÉS  
Produits chimiques  
ET  
pharmaceutiques  
THÉS  
LABORATOIRE D'ANALYSES

**Pharmacie-Droguerie**

EAUX minérales & gazeuses  
VERNIS ET Couleurs.

39, Rue Léopold Robert, 39

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à l'honorable population de la Chaux-de-Fonds et des environs, que la nouvelle pharmacie, installée rue Léopold Robert n° 39, s'ouvrira le **Lundi 12 Octobre**; il se permet donc de solliciter sa confiance et fera de son mieux pour la mériter.

5261-1 **Dr Alcide BOURQUIN**, pharmacien-chimiste.

**Farine Lactée Anglo-Suisse**

La meilleure nourriture pour les enfants, lorsque le lait seul ne suffit plus.  
Chez MM. Paul Monnier, Stierlin & Perrochet, droguerie. (O. F. 9139) 5310-6

Une demoiselle venant de s'établir à la Chaux-de-Fonds, connaissant bien l'état de **modiste et de tailleuse** se recommande aux dames de la localité. Elle travaille en journée, si on le désire. S'adresser à Madame SANDOZ, rue du Progrès 77 A. 5327-3

MAISON 5189-3  
**E. ROCHETTE**  
RAOUL PERROUD, gérant  
12, Place Neuve, 12

Cognac, depuis . . . fr. 1.75 la bout.  
Rhum Martinique, à > 1.85 >  
Fine Champagne, dep. > 3.75 >

**Tailleuse.** Une ouvrière tailleur, bien recommandable, de la Suisse allemande, demande, pour St-Martin, une place avec ou sans chambre et pension. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5290-2

**Une jeune fille** recommandable cherche à se placer de suite comme **servante**. — S'adresser rue du Parc 76. 5291-2

**Cadrans.** Une bonne peintre en cadrans, connaissant la partie à fond, demande de l'ouvrage; elle travaillerait à la maison. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5240-1

**Repasseuse.** Une bonne repasseuse de linge se recommande pour tout ce qui concerne sa profession. — S'adresser rue du Grenier n° 12, au premier étage. 5245-1

**Servante.** On demande de suite une servante sachant faire la cuisine. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5321-3

**On demande** de suite un **apprenti** ou **assujetti** emailleur et deux **assujettis** peintres en cadrans. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5332-3

**Guillocheur.** On demande un assujetti guillocheur. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5313-3

**Graveur.** Monsieur Edouard Fallet, Demoiselle, 16, demande un jeune homme intelligent, comme apprenti graveur d'ornements. 5333-3

**Sertisseuse.** On demande une bonne sertisseuse pour échappements cylindre. — S'adr. rue Fritz Courvoisier 36 A, au premier étage, à droite. 5287-2

**Apprenti.** On demande un jeune homme honnête comme apprenti. — A la même adresse on demande à acheter un **balancier découpoir**. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5246-1

**On demande** de suite une **cuisinière**, 2 **sommeilières**, 2 **jeunes filles**, 1 **tonnelier** et 1 **domestique**. — S'adresser au Bureau de Placement Bernard Kämpf, rue du Collège 8. 5241-1

**Chambre.** A louer de suite une chambre non meublée, au soleil levant. — S'adresser rue de la Demoiselle, 74, 1<sup>er</sup> étage. 5323-3

**Appartement.** A louer pour la fin du mois un joli appartement de 2 pièces, cuisine et dépendances, à un ménage tranquille et sans enfants. S'adresser rue du Premier-Mars, 12 B, au deuxième étage, de 10 heures à midi et de 2 à 4 heures. 5325-3

**Appartement. POUR CAS IMPRÉVU** à remettre au centre du village, à de favorables conditions, un appartement de cinq pièces, cuisine, corridor et dépendances. Entrée St-Georges 1886 ou avant, au besoin. — S'adresser: Initiales **A. Z.** poste restante, Chaux-de-Fonds. 5322-1

**A remettre** pour St-Martin 1885, 1 **grande chambre non meublée**, indépendante, à des personnes d'ordre. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5300-2

**Chambre.** A remettre une chambre non meublée pour dix francs par mois. — S'adresser rue de la Charrière 28, au rez-de-chaussée. 5299-2

**A louer de suite ou pour St-Georges** prochaine un bel **APPARTEMENT** de 3 pièces avec corridor, alcôve et dépendances, situé au centre du village et au soleil levant. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5306-2

**Chambres.** A louer, ensemble ou séparément, deux chambres non meublées, à des personnes tranquilles et sans enfants. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5269-2

**Appartement.** A louer, pour St-Martin prochaine, un appartement bien exposé au soleil, composé de deux grandes chambres, un cabinet et une cuisine. — S'adr. à M. Zingg-Berton, rue du Versoix 1. 5288-2

**A louer de suite, à proximité de la** poste, une chambre non meublée, au soleil, pouvant servir de magasin ou bureau. — S'adresser rue Léopold Robert 38, au deuxième étage. 5272-2

**A remettre** une belle grande chambre non meublée, avec chambre-haute, bûcher et cuisine, pour le 23 courant. — S'adresser rue de la Cure 3, au pignon, de midi à 2 heures. 5271-2

**Appartement.** A remettre, pour la St-Georges 1886, un appartement au soleil, composé de 5 pièces et dépendances, situé rue Léopold Robert, dans une maison d'ordre. S'adresser à M. Victor Brunner, rue de la Demoiselle 37. 5270-2

**Chambre.** A remettre une belle chambre meublée, à proximité de la Poste et du Casino. L'on ne remettra qu'à des personnes d'ordre. S'adresser rue des Arts 13, au troisième étage. 5289-2

**Pour St-Georges 1886** à remettre rue de la Serre 61, un logement de 3 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser à M. P. Courvoisier, pasteur, Chaux-du-Milieu ou, dans la maison, à M. Aimé Quartier. 5268-2

**Appartement.** A louer, pour St-Martin prochaine, un joli appartement de quatre pièces et dépendances. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5301-2

**Chambre et pension** sont offertes à un monsieur. — S'adresser rue du Parc 69, au troisième étage, à gauche. 5205-1

**A remettre** pour St-Martin 1885, une meublée, indépendante, pouvant servir comme bureau, située au 1<sup>er</sup> étage de la maison rue de l'Industrie 15. — S'adresser chez M. Jules SOGUEL, notaire. 5267-2

**A louer** A louer, près de l'Hôtel des Postes, pour fin courant ou 11 novembre, une chambre à deux fenêtres, cave et chambre-haute. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5266-2

**Cave.** On demande à louer de suite, une belle cave. — S'adresser à M. AMOT, marchand de légumes, rue du Parc 13. 5253-2

**A vendre** un burin-fixe pour sertisseur. A la même adresse on donnerait des **sertissages à faire dehors**. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5331-3

**A vendre.** On offre à vendre un **lapidaire** et un **tour** avec établi pour polisseuse de cuvettes. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 5302-2

**A vendre** un lit complet, 1 table ronde et une machine à coudre. — S'adresser rue de la Paix 57, au deuxième étage. 5206-1

**A vendre** une machine à régler, complètement neuve, système Grosjean-Redard. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5242-1

**Potager.** On demande à acheter d'occasion, un potager moyenne grandeur, avec ses accessoires. S'adresser rue de l'Industrie 25, au premier étage, à droite. 5230-1

**Perdu** dans les rues du village, une paire **pantoufles** noires en satin. Prière de la rapporter au bureau de l'IMPARTIAL, contre récompense. 5305-2

**Un petit chien** s'est rendu depuis quelques jours à la boulangerie STETTLER, rue de la Demoiselle 23, où on peut le réclamer aux conditions d'usage. 5283-1

L'Eternel l'avait donné, l'Eternel l'a ôté, que le nom de l'Eternel soit béni.  
Job 1, v. 21.

Monsieur Ariste DuBois, Monsieur et Madame Charles DuBois et leurs enfants, à Berne, Mademoiselle Mathilde DuBois, Madame veuve Marie DuBois-Blanchet, son enfant, ainsi que les familles DuBois, Hess, Rüssler, Gonsset, Porret et Ecuyer, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin,

**Monsieur J. EMES-ALBERT DUBOIS**

que Dieu a retiré à Lui, aujourd'hui Samedi, à 4 1/2 heures, à l'âge de 26 ans 6 mois, après une longue et pénible maladie. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Mardi 13 octobre** 1885, à 1 heure après midi.

Chaux-de-Fonds, le 10 Octobre 1885.  
Domicile mortuaire: Rue du Soleil 1.  
**Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.** 5312-1

Les membres de la **Section d'Artillerie** de la Chaux-de-Fonds sont priés d'assister **Mardi 13 Octobre** à 1 heure après-midi au convoi funèbre de Monsieur **Albert DUBOIS**, adjudant sous-officier, leur collègue. Rendez-vous à la Brasserie Muller à 12 1/2 heure. — Se munir de l'insigne distinctif. 5316-1

Les membres de la **Société fédérale des Sous-Officiers**, sont priés d'assister **Mardi 3 Octobre** à 1 heure après-midi au convoi funèbre de Monsieur **Albert DUBOIS**, adjudant sous-officier, leur collègue. 5317-1

Les membres de la **Société Les Amis de la Montagne**, sont priés d'assister **Mardi 13 Octobre** à 1 heure après-midi au convoi funèbre de M. **Albert DUBOIS**, leur regretté collègue. 5318-1

Les membres de la **Société de Chant L'Union Chorale** sont informés du décès de Monsieur **Albert DUBOIS**, ancien membre de la Société, où il comptait de nombreux amis, et sont priés d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu **MARDI 13 courant**, à 1 heure après-midi. 5319-1

Les membres de la **Société La Solidarité** sont invités à assister au convoi funèbre de leur collègue, Monsieur **Albert DUBOIS**, **Mardi 13 Octobre**, à 1 heure après-midi. — Domicile mortuaire: rue du Soleil, 1. 5320-1 **LE COMITÉ.**